

Relocalisation du Lycée Franco-Japonais de Tokyo

L'AEFE, le conseil d'administration du lycée franco-japonais et l'ambassade étudient un projet de relocalisation du Lycée Franco-Japonais de Tokyo sur un site unique.



L'AEFE, le conseil d'administration du lycée franco-japonais (comprenant les associations de parents d'élèves, ainsi que des représentants des enseignants et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la France au Japon) et l'ambassade, en étroite liaison avec les Conseillers de l'Assemblée des Français de l'Etranger (ou leurs représentants), étudient un projet de relocalisation du Lycée Franco-Japonais de Tokyo sur un site unique (dans l'arrondissement de Kita-ku).

Plusieurs études ont été ou vont être engagées pour évaluer la faisabilité de ce projet. Il s'agit d'études de nature technique, juridique, fiscale et financière, et qui comprennent bien sûr une évaluation en terme de sécurité. L'ensemble des données nécessaires à la prise de décision sera disponible d'ici la fin de l'année 2008. C'est donc au plus tard au début de 2009, sur la base de ces études, que l'on pourra déterminer si le projet est réalisable et selon quelles modalités. Ce projet de relocalisation pourrait permettre une installation du Lycée (primaire et secondaire) dans de nouveaux locaux au cours de l'année 2011.

L'avenir du Lycée franco-japonais est une question importante pour l'ensemble de la communauté française du Japon. La mobilisation de tous les acteurs concernés permettra à cet établissement de continuer d'accueillir, dans les meilleures conditions, tous les élèves qui souhaitent poursuivre une scolarité française à Tokyo.

► Site internet du [Lycée franco-japonais de Tokyo](#)